

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Solution de Carnoy

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: S25237

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064
800 955-1177

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 3



Corrosif

Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, Catégorie 1A



Irritant

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4



Danger pour la santé

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition répétée, Catégorie 2
Cancérogénicité, Catégorie 2
Toxicité reproductrice, Catégorie 2

Mention d'avertissement: Danger

Mentions additionnelles de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif en cas d'inhalation.
Peut endommager les organes par suite d'exposition prolongée ou répétée.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

Déclaration de mise en garde:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Conserver le conteneur bien fermé.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Demander des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage.
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
Bien se laver la peau après utilisation.
À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.
Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.
SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.
En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
Stocker dans un endroit fermé à clé.
Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

N° CAS / EINECS	Nom d'ingrédient	Poids %
64-17-5	Éthanol	59
64-19-7	Acide acétique	10
67-66-3	Chloroforme	30

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Maintenir les voies ariennes non obstruées. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver la zone avec au savon et à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

possible, pendant le rinçage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin.

Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés: Aucun(e)

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis: Aucun(e)

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme. Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement.

Informations supplémentaires (précautions):

Couper les sources d'inflammation. Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion. L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels. Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses.

Précautions environnementales:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels). Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver le conteneur bien fermé. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Entreposer dans un

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

endroit froid et bien ventilé. Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

64-17-5, Éthanol, OSHA LEP (MPT) : 1.000,0 ppm.
64-17-5, Éthanol, OSHA LEP (LECT) : 1.000,0 ppm.
64-17-5, Éthanol, ACGIH MPT : 1.000,0 ppm.
64-19-7, Acide acétique, ACGIH VLS : 25 mg/m³.
64-19-7, Acide acétique, OSHA LEP : 25 mg/m³.
67-66-3, Chloroforme, OSHA LEP Maximum 240 mg/m³ (50 ppm).
67-66-3, Chloroforme, ACGIH VLS MPT : 10 ppm.
67-66-3, Chloroforme, NIOSH LER Ca ST 9,78 mg/m³ (2 ppm) [60 min].

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser un équipement anti-explosion.

Protection respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection oculaire:

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Mesures générales d'hygiène:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé(e) ou non disponibles Non déterminé(e) ou non disponibles
Odeur :	Odeur vinaigrée	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé(e) ou non disponibles
Seuil d'odeur:	Non déterminé(e) ou non disponibles	Densité de la vapeur:	4,12
Valeur pH:	Acide	Densité relative:	1,0
Point de fusion / congélation:	-65 °C	Solubilités:	Solubilité infinie.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	118 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé(e) ou non disponibles

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy			
Point d'éclair (creuset fermé):	24 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé(e) ou non disponibles
Taux d'évaporation:	Non déterminé(e) ou non disponibles	Température de décomposition:	Non déterminé(e) ou non disponibles
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé(e) ou non disponibles b. Dynamique: Non déterminé(e) ou non disponibles
Densité à 20°C:	Non déterminé(e) ou non disponibles		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter:

Aucun connu.

Matériaux incompatibles:

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Orale:

DL50 - Rat - 695 mg/kg.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau:

Irritant cutané.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire:

Effet irritant sur les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice:

Chloroforme: Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

STOT exposition simple et répétée:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

Chloroforme: Susceptible d'affectant les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Éthanol alcool éthylique: Poissons, Pimephales promelas (tête-de-boule) - 14.200 mg/l - 96 heures.

Éthanol alcool éthylique: Invertébrés aquatiques, Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau) - 5.012 mg/l - 48 heures.

Éthanol alcool éthylique: Plantes aquatiques, Chlorella vulgaris (algues d'eau douce) - 275 mg/l - 72 heures.

Persistence et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 1992

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides inflammables, toxique, N.S.A. (Éthanol, chloroforme).

Classe de risques: 3, 6

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides inflammables, toxique, N.S.A. (Éthanol, chloroforme).

Classe de risques: 3, 6

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 07.26.2016

Solution de Carnoy

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aiguë, Chronique, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

RCRA (Code de déchets dangereux):

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les lignes directrices au sein du SGH. L'information fournie dans cette Fiche de données de sécurité est correcte, pour autant que nous le sachions et nous les croyions au moment de sa publication. L'information fournie est conçue dans le but de guider l'utilisateur vers la manipulation, l'utilisation, la gestion, le stockage, le transport, la disposition et le déversement sécuritaire est n'est pas considérée en comme une garantie de spécifications ou de qualité. L'information ne renvoie qu'au matériel spécifique ici désigné et il se peut qu'elle ne soit pas valable pour ce matériel lorsqu'il est utilisé avec d'autres matériaux ou dans d'autres des processus à moins que ceux-ci soient identifiés dans le texte en question. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA: 2-3-0

HMIS: 2-3-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)